

Am. le man
mag. de l'ine P. y. t. o.
30. juil. 1672

Mademoiselle,

537

547

pour que l'on ne s'occupe
de rien par l'absence

esp. comble de ma bonte.

J'auoy est le curieux de veoir, comment vos Attributions
d'Amsterdam ^{le seroyent} ~~se font~~ auec un deuoil de traictier
un sujet si delicate, sur lequel ^{ce que} ~~je n'ay~~ autre ~~chose~~ ^{rien} ~~de~~
me suis diuise ^{deux} ~~en~~ l'espace de ~~deux~~ ^{deux} ~~mois~~ ^{de} ~~deux~~
mois et demy: mais bien loin de voir ce de ma
part, mes ^{de} ~~de~~ que 'on vous donne la peine
de me faire circuler ce la grace: Puis que
toutefois vous auez eu la bonte de vous y employer,
aussy de m'embrasser de quelque plaisir que
vous ayez eu a ^{me gratifier} ~~me gratifier~~ de cette ciuité, souffrir
s'il vous plait, que ^{de vos beaux yeux} ~~de vos beaux yeux~~ ^{je n'ay} ~~je n'ay~~ ^{demande} ~~demande~~ une
autre en vous demandant la grace de confier ^{parant} ~~parant~~
ces deux ouvrages Portugues, pour m'apprendre
en quoy on peut se voir enuoyé m. d. de ^{de} ~~de~~ ^{de}
que je seray toujours bien aise de corriger
sur vos censures. C'est a cette intention que
j'ay de la liberte de vous enuoyer ce ^{trou} ~~trou~~
volontiers ^{tan} ~~tan~~ de ~~la~~ ^{de} ~~de~~ ^{de}
que je ne puis m'empescher de protester, que
vous m'obligerez de n'y parler qu'a l'Institut
Comital, et de vous souuoir, que c'estuy qui
l'a fait parler, sera tout ^{de} ~~de~~ ^{de} ~~de~~ ^{de}

deux le plus d'...
me seroit, sans...
ne soyent...

in
est.